



## Recommandation N°1

### Il n'y a pas de paix sans justice

#### *Préambule*

En recevant le Docteur Denis Mukwege, prix Nobel de la Paix 2018, à la Mairie de Paris en novembre 2019, la FPF lui donnait l'occasion de faire connaître la situation des Droits de l'Homme dans son pays, la République Démocratique du Congo, et de faire entendre l'appel qu'il adresse, entre autres, aux protestants français, de « faire sortir du tiroir des Nations Unies où il est enfoui le Rapport du Projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo <sup>1</sup>».

Après 500 pages de mise en lumière de plus de 600 lieux de crimes majeurs, parmi lesquels le viol utilisé comme arme de guerre, le rapport du Haut-Commissaire pour les Droits de l'Homme conclut en un paragraphe qu'il vaut la peine de citer : *L'urgence de voir se réaliser des réformes dans le domaine de la justice et des services de sécurité est évidente à la lumière de l'impunité dont bénéficient les auteurs de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire, et de la répétition des crimes sur le territoire de la RDC. Les membres de l'Équipe Mapping ont pu constater la peur constante de la part des populations affectées que l'histoire ne se répète, notamment lorsque les assaillants d'hier reviennent dans des positions qui leur permettent de perpétrer de nouvelles exactions sans que la justice ne puisse mettre fin à ces crimes.*

Tout est dit : si le rapport n'est pas suivi par la mise en place des instruments de justice transitionnelle (Commission vérité et réconciliation, Cour Pénale Spéciale, Cour Pénale Internationale), l'impunité, de même que le risque de nouvelles exactions demeurent.

**L'Assemblée générale de la Fédération protestante de France, réunie le 26 janvier 2020 à Paris demande la création d'une plateforme de travail sur la**

---

<sup>1</sup> [https://www.ohchr.org/documents/countries/cd/drc\\_mapping\\_report\\_final\\_fr.pdf](https://www.ohchr.org/documents/countries/cd/drc_mapping_report_final_fr.pdf)

**situation des Droits de l'Homme en République Démocratique du Congo avec pour objectif premier de répondre à l'appel que lui a adressé le Docteur Denis Mukwege.**

L'AG de la FPF demande au Conseil, notamment par le biais de la plateforme RDC :

- D'informer les protestants français à ce sujet.
- De mobiliser leurs relations pour porter un plaidoyer commun, notamment avec l'Eglise catholique en RDC et l'Eglise du Christ au Congo.
- De contacter les nombreuses ONG présentes en RDC pour les informer de sa démarche
- D'appeler à soutenir financièrement le travail de l'Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie (IFJD) et l'Observatoire Pharos, qui lancent en février 2020 des tables rondes de réflexion sur les mesures à soutenir dans les domaines du droit et des relations internationales, en vue de remettre un rapport au Président de la République française en septembre 2020.
- D'interpeller le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, ainsi que le Secrétaire Général des Nations-Unies.

**Recommandation votée par l'assemblée générale 2020, le 27/01/2020**